Cinquante-sixième année. - N ° 153 A Lundi 8 et mardi 9 août 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2084

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

907 729 503 RCS Lyon.
BJB.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 1520210.00 EUR.
Adresse : 14, Quai De la Pêcherie, 69001 Lyon.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : BJB Société par actions simplifiée au capital de 1.520.210 euros Siège social : 14 Quai de la Pêcherie – 69001 LYON 907 729 503 RCS LYON KADIMMO Société par actions simplifiée au capital de 215.000 euros Siège social : 14 Quai de la Pêcherie – 69001 LYON 529 266 108 RCS LYON AVIS DE TRAITE DE FUSION PAR ABSORPTION DE KADIMMO PAR BJB Par acte sous seing privé en date du 4 août 2022, il a été établi entre les sociétés susvisées un traité de fusion par voie d'absorption de la société KADIMMO par la société BJB au moyen de l'apport de la totalité de l'actif de la société KADIMMO à la société BJB, à charge pour cette dernière de supporter l'intégralité du passif de la société KADIMMO. Le montant total de l'actif apporté étant de 1.474.298 euros, et le montant total du passif pris en charge s'élevant à la somme totale de 1.103.002 euros, l'actif net apporté par la société KADIMMO s'élève à 371.296 euros. Il a été stipulé une date d'effet rétroactif au plan comptable et fiscal au 01.03.2022. Juridiquement, la fusion deviendra définitive à la date du 30 septembre 2022 à 23 h 59. La société BJB détenant la totalité des actions composant le capital social de la société KADIMMO, la fusion a été soumise au régime des fusions simplifiées visé à l'article L.236-11 du Code de commerce, de sorte que l'apport de la société KADIMMO ne sera pas rémunéré par l'attribution d'actions et ne donnera pas lieu à augmentation du capital social de la société BJB. En conséquence aucun rapport d'échange n'a été établi. Le traité de fusion a été déposé le 4 août 2022 au Greffe du Tribunal de Commerce de LYON pour les sociétés KADIMMO et BJB. Les créanciers des sociétés fusionnantes, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion, devant le Tribunal de Commerce de LYON, dans un délai de trente (30) jours à compter de la parution du présent avis. Pour avis..